

# LA REFORME DU COLLEGE

Une évolution pédagogique dans le but  
d'améliorer la réussite de tous les élèves

# Une réforme complète...

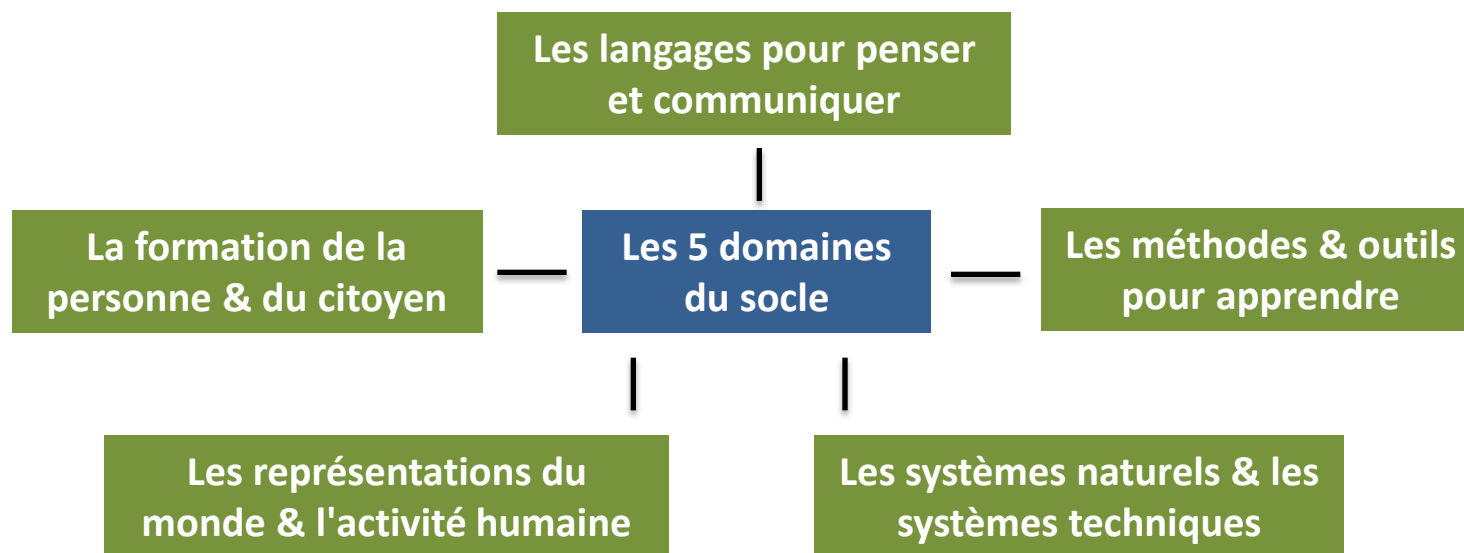
## L'esprit de la loi...

« Le collège dispense à **chaque élève, sans distinction**, une formation générale qui lui permet d'acquérir, au meilleur niveau de maîtrise possible, le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (...) dont l'acquisition a commencé dès le début de la scolarité obligatoire ».

Que chaque élève puisse comprendre et s'exprimer en utilisant :

- La langue française à l'oral et à l'écrit ;
- Une langue étrangère ;
- Les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- Les langages des arts et du corps.

Les 5 domaines de formation du nouveau **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** correspondent aux connaissances et aux compétences que votre enfant devra avoir acquis à la fin de sa scolarité.



# L'organisation des enseignements

## Des enseignements communs

23h en 6<sup>e</sup>

22h en 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>



## Des enseignements complémentaires

### Accompagnement Personnalisé (AP)

3h en 6<sup>e</sup>

1 à 2h en 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

### Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

2 à 3h en 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

## Les enseignements complémentaires s'adressent à tous les élèves

### L'Accompagnement Personnalisé (AP)

Permet d'apprendre à apprendre :  
s'organiser dans son travail personnel,  
etc. ;

Vise à améliorer les compétences ;

A pour ambition le développement  
d'une certaine autonomie intellectuelle.

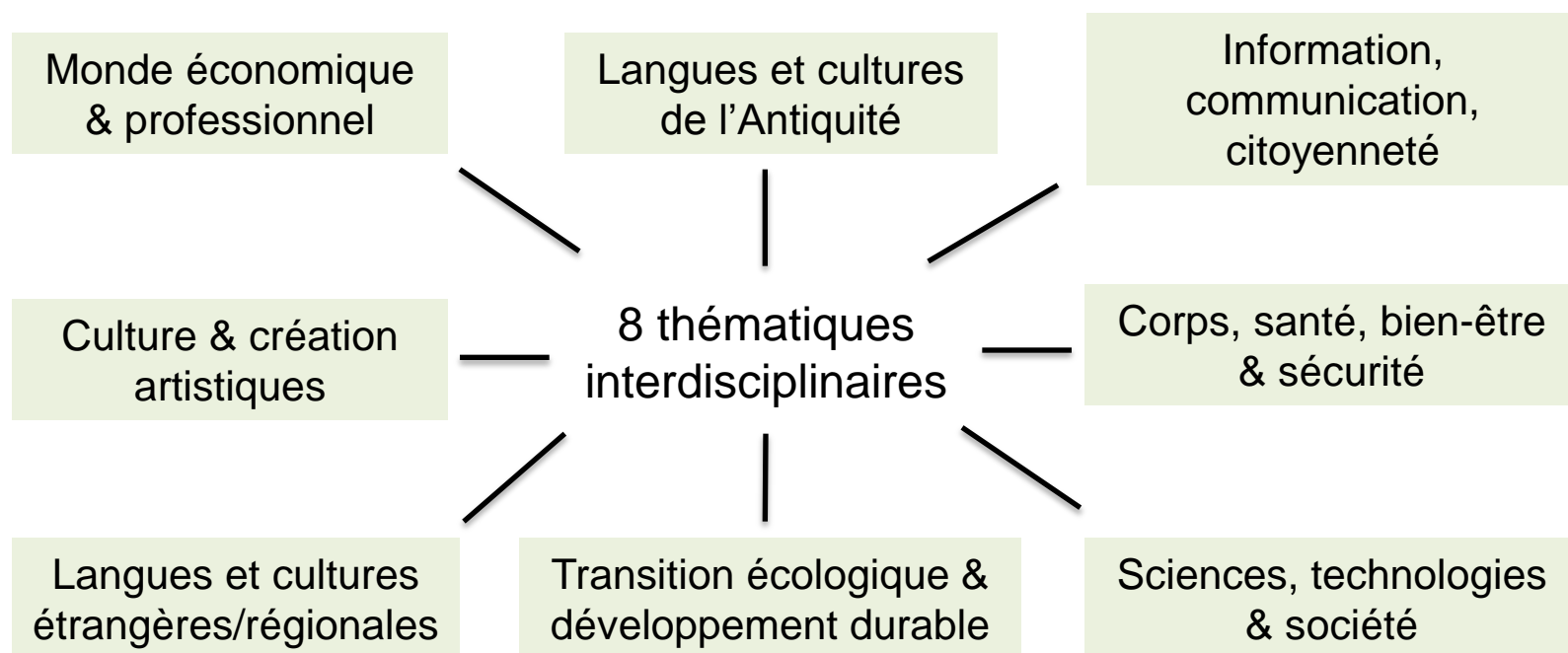
### Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

Conduisent à des réalisations concrètes  
individuelles ou collectives dans une  
démarche de projet ;

S'appuient sur les disciplines (enseignements  
communs : éducation musicale, français... ) ;

Contribuent à la mise en œuvre des parcours  
(Citoyen, Avenir, Education artistique et  
culturelle, Santé).

# Enseignements pratiques interdisciplinaires...



- Au moins 2 thématiques différentes par an (de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) ;
- Au moins 6 thématiques à la fin de la 3<sup>e</sup> ;
- Usage des outils numériques et pratique des langues vivantes étrangères.

# Ce qui change dès la rentrée prochaine...

Les connaissances et compétences à acquérir sont redéfinies : le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'appuie sur les nouveaux programmes.

Chaque cycle dure 3 ans :

- Cycle 3 (consolidation) : CM1 - CM2 - 6<sup>ème</sup> ;
- Cycle 4 (approfondissement) : 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>.

L'organisation des enseignements :

- Les grilles horaires sont rééquilibrées (pas plus de 6 h de cours par jour en 6<sup>ème</sup> / la pause méridienne ne peut durer moins de 1h30) ;
- L'organisation des enseignements complémentaires (AP / EPI) est propre à chaque établissement afin de s'adapter aux besoins des élèves ;
- Une deuxième langue vivante est enseignée à **tous** dès la 5<sup>e</sup> ;
- Selon les établissements, un enseignement de complément (le latin par exemple) peut venir s'ajouter aux 26 heures d'enseignement obligatoire.

# Les principales nouveautés du brevet (DNB)

Des points sont accordés en fonction des niveaux de maîtrise atteints en fin de cycle 4 ;

S'ajouteront des points bonus pour les enseignements de complément ;

2 épreuves écrites et 1 épreuve orale.



# Les formations pour préparer la rentrée

